

Détention et disparition de Maurice Audin

## La France va ouvrir les archives de l'état



Maurice et Josette Audin © D. R.

La vérité sur les conditions de détention et de disparition de Maurice Audin pourrait enfin être connue. Un arrêté paru hier dans le journal officiel de la République française prévoit l'ouverture et la libre circulation de toutes les archives se rapportant à ce drame.

Pour Henri Pouillot, ancien appelé et militant de la cause Audin, l'ouverture de ces archives pourrait néanmoins s'avérer de la poudre aux yeux. "Les militaires ne consignaient pas tout et il leur arrivait de détruire les documents qui auraient pu plus tard les compromettre", explique-t-il. Selon lui, les témoignages de militaires encore vivants restent beaucoup plus sérieux et fiables.

À rappeler que le chef de l'Etat français a autorisé, il y a un an, l'ouverture des archives concernant les disparus algériens et français de la guerre d'indépendance. Le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron s'est rendu au domicile de Josette Audin (décédée il y a sept mois) pour lui demander pardon et lui remettre une lettre reconnaissant la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de son époux.

Dans sa missive, il avait déclaré que le mathématicien avait "été torturé à mort par des militaires qui l'avaient arrêté à son domicile" le 11 juin 1957, pour ses activités en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

Le président Français avait indiqué par ailleurs que la mort de Maurice Audin, bien qu'elle soit "le fait de quelques-uns, a été rendue possible par un système légalement institué d'arrestation-détention, mis en place à la faveur des pouvoirs spéciaux qui avaient été confiés par voie légale aux forces armées."

Jusqu'à aujourd'hui, personne ne sait où le corps de Maurice Audin a été enterré. Son épouse n'est jamais parvenue à obtenir des réponses probantes. En 2012, elle avait sollicité François Hollande, ex-locataire du palais de l'Élysée, pour l'éclairer dans cette affaire. Lui aussi avait confirmé que le mathématicien est bien mort en détention, s'appuyant sur "des documents nombreux et concordants".

Ni Josette Audin ni ses enfants n'ont eu accès aux archives et aux témoignages qu'ils ont réclamés. "Tout le monde s'est arrangé pour cacher la vérité sur la disparition de mon mari", avait déploré la veuve, dans une déclaration à Liberté en 2017.

Dans son combat pour la vérité, Josette Audin a été soutenue par plusieurs personnalités (avocats, historiens, militants anticolonialistes...). Le 11 juin dernier, ses cendres ont été déposées dans le crématorium, situé à proximité d'un cénotaphe inauguré en hommage à son époux, dans le cimetière de Père Lachaise, à Paris.

Soixante-deux ans après la mort de Maurice Audin, la quête de vérité se poursuit toujours. Elle le concerne personnellement et elle implique le sort de milliers d'Algériens arrêtés par l'armée française et portés disparus dans les mêmes conditions.

Pour briser l'omerta et tenter de restituer les faits, des historiens et des militants de la cause anticoloniale se sont donné rendez-vous le 20 septembre prochain pour une journée d'étude qui se tiendra dans les locaux de l'Assemblée nationale française.

Cette rencontre, organisée par l'Association Maurice Audin et l'Association Histoire coloniale et port-coloniale, sera rehaussée par la présence des historiens à l'instar d'Emmanuel Blanchard, de Benjamin Stora et de Sylvie Thénault, des spécialistes de droit et des archives.

**S. L.-K.**